



TOUJOURS MOBILISE.E.S !

Depuis le 5 décembre, des centaines de milliers de salariés de tous les secteurs professionnels ont participé aux mobilisations contre la réforme de la retraite

Face au soutien populaire au mouvement social qui perdure, le gouvernement cherche sans cesse à diviser.

Dernièrement, il a fait un geste, pour mettre dans sa poche, deux syndicats qui n'étaient pas dans le mouvement : Il a repoussé la mise en place de l'âge pivot de 2022 à 2027, mais ... en maintenant celui-ci ensuite, en l'appelant « âge d'équilibre » ; un âge qui pourrait être de 65 ans ! Quelle mascarade.

Pas un seul secteur professionnel ne s'est retiré du mouvement ; son unité et sa détermination sont intactes!

Les personnels de l'Opéra ont refusé que seuls ceux en activité échappent au régime à points et à l'âge de la retraite à 64 ans, ce qui revenait à abandonner les générations futures.

Dans l'enseignement, l'augmentation des salaires proposée pour compenser la baisse considérable de la pension relève de la provocation et a été rejetée massivement.

Les avocats sont maintenant en conflit ouvert avec le gouvernement.

Des ports sont bloqués. Des cheminots font grève depuis plus de 40 jours, d'autres alternent travail et jours de grève pour les grands moments de grève, comme viennent de le décider les agents de la RATP.

MTES / MCTRCT : Nous sommes tous concernés !



Point besoin d'être mathématicien pour comprendre qu'une retraite qui serait liquidée par points acquis au cours de toute une carrière fait disparaître les calculs des pensions basés sur l'indice détenu les 6 derniers mois dans la fonction publique (donc le meilleur salaire) et sur la moyenne des 25 meilleures années dans le privé.

Comme le nombre de points acquis en début de carrière sera très faible du fait de la précarité, et de la faiblesse des rémunérations quand viendra l'heure de la retraite la liquidation du nombre de points sera beaucoup plus faible.

Nous n'avons aucune information sur les conditions de prise en compte de la pénibilité. Quel sort sera réservé :

- Aux agents maritimes ?
- Aux agents d'exploitation des routes et des voies navigables ?
- Aux agents de terrain, inspecteurs de l'environnement ?

Il est déterminant que chacun se pose la question de sa participation aux mobilisations en cours. Nous sommes déterminés, nombreux certes, mais pour gagner nous avons besoin de vous.

Nous luttons pour tous, pour nos enfants, nos petits enfants et les générations futures.

Nous refusons l'effondrement de notre système de protection sociale comme nous refusons l'effondrement des services publics de l'environnement, des transports, de l'habitat ...

Soyons solidaires et mobilisés en contribuant aux caisses de grève ou en grève, en participant par tous moyens aux actions locales :

Retraites aux flambeaux le 23 janvier, manifestations le 24 janvier ...

ON NE LÂCHE RIEN !